



N° 292

Le 28 décembre 1990

LE MINISTRE CLARK ANNONCE DES MESURES PRISES PAR LE CANADA EN UKRAINE

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le très honorable Joe Clark, a annoncé aujourd'hui les mesures prises par le Canada afin d'accroître ses activités dans la République socialiste soviétique d'Ukraine.

« Je suis particulièrement heureux d'annoncer la nomination de M. Nestor Gayowsky comme premier consul général du Canada à Kiev, au moment où nous soulignons le centenaire de l'implantation de la communauté ukrainienne au Canada », a déclaré M. Clark.

L'ouverture du consulat à Kiev au cours de l'été 1991 reflète l'étroite collaboration existant entre le gouvernement et la communauté ukrainienne du Canada. M. Patrick Boyer, secrétaire parlementaire de M. Clark, a consulté cette communauté sur l'emplacement du nouveau consulat.

M. Clark a aussi annoncé la décision du Canada d'aider à contrer les conséquences de la tragédie de Tchernobyl :

- L'équipe spéciale mise sur pied par le gouvernement pour venir en aide aux pays d'Europe centrale et d'Europe de l'Est fournira 500 détecteurs de radiations d'une valeur de 25 000 \$ pour qu'ils soient distribués dans les régions contaminées. Ils seront fabriqués par la compagnie canadienne Bubble Technology.